



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 89 - [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr) - [mrap@mrap.fr](mailto:mrap@mrap.fr)

X @MrapOfficiel [f](#) @MRAPOfficielNational

---

## La Kanaky /Nouvelle-Calédonie enflammée par le gouvernement

Le poids du statut colonial de la Kanaky /Nouvelle-Calédonie, toujours présent au niveau social, économique et culturel, a déjà donné lieu, dans un passé récent, à des épisodes dramatiques. Des négociations patiemment conduites ont débouché sur des accords en 1988 et 1998. Ils ont engagé des processus politiques, économiques et sociaux qui devaient déboucher sur de nouvelles structures étatiques, liées à la France ou indépendantes. Ces accords avaient permis des avancées notables.

Mais ce processus exigeait une concertation rigoureuse et respectueuse entre les représentants des différentes communautés et entre les différentes forces politiques présentes sur ce territoire. En introduisant unilatéralement une modification du corps électoral, le gouvernement français vient d'interrompre brutalement ce fragile processus.

Un climat de violence extrême s'est instauré ces jours-ci à Nouméa, exacerbant des haines communautaires latentes. Le traitement policier, voire militaire, de ces événements n'apporte évidemment aucune solution et c'est le premier ministre et non le ministre de l'Intérieur qui doit rapidement renouer les fils d'un dialogue politique entre les forces politiques et communautaires du territoire.

Comme première mesure d'urgence, le MRAP demande au gouvernement français le gel de la loi élargissant la composition du corps électoral. Les discussions devront ensuite permettre, conformément aux accords de Nouméa, la tenue d'un véritable troisième référendum accepté par toutes les parties, contrairement à celui imposé en 2021.

C'est le seul moyen de stopper la violence inacceptable et de retrouver et respecter l'esprit de l'accord de 1998. Mais ce vivre ensemble pérenne que la majorité souhaite ne sera possible que si le poids de discriminations encore prégnantes est considérablement réduit.

Le Bureau National du MRAP

Le 16 mai 2024